

SIEMENS

Conditions générales de l'action pour les consommateurs « Action Machine à Espresso Siemens 2026 »

Période de l'action :
01/10/2026 au 31/12/2026 inclus

Inscription jusqu'au:
31/01/2027

Cadeau:
Machine à espresso entièrement
automatique TF303E07

1. L'Action

BSH Home Appliances SA, ayant son siège social à 1070 Bruxelles, Rue Henri-Joseph Genesse 1, inscrite à la Banque-Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0465.054.226, organise une action pour les consommateurs appelée « Action Machine à Espresso Siemens 2026 » (ci-après « l'Action »).

L'Action se déroule du 01/10/2026 au 31/12/2026 inclus (la « Période de l'action »). L'inscription de la participation est possible jusqu'au 31/01/2027 inclus.

L'Action est valable pour les achats d'un ensemble d'au moins quatre (4) appareils encastrables Siemens répondant aux conditions de l'Article 2, auprès de cuisinistes physiques établis en Belgique. L'achat doit être basé sur un bon de commande ou un devis signé, émis et signé pendant la Période de l'action.

En cas de participation conforme, le consommateur reçoit en cadeau une machine à espresso entièrement automatique Siemens TF303E07 (avec un prix de marché recommandé de € 619,99, TVA comprise).

2. Appareils participants et conditions

Cette Action s'applique exclusivement à l'achat simultané d'au moins quatre (4) appareils encastrables Siemens dans le cadre d'un seul projet de cuisine et mentionnés sur un seul et même bon de commande auprès d'un cuisiniste établi en Belgique.

Pour être éligible à l'Action, l'ensemble de quatre appareils encastrables doit obligatoirement contenir au moins un des appareils suivants:

- ≠ Une table de cuisson Siemens avec hotte intégrée (*venting cooktop*) ; **OU**
- ≠ Un four à vapeur Siemens iQ700 ; **OU**
- ≠ Un tiroir à vapeur Siemens iQ700.

Exclusions :

- Les appareils pose-libre (appareils autonomes) sont expressément exclus de cette Action.
- Les modèles d'exposition (showroom), de déstockage (outlet) et de second choix ne sont pas éligibles pour cette Action.

3. Le Cadeau (Machine à Espresso Siemens)

Les participants qui remplissent toutes les conditions de l'action recevront une (1) machine à espresso entièrement automatique Siemens TF303E07 d'une valeur de € 619,99 (prix de vente conseillé au consommateur, TVA comprise).

Le cadeau est personnel, nominatif, non transférable et ne peut en aucun cas être échangé contre des espèces, d'autres produits ou une remise sur l'achat. Une limite maximale d'un seul cadeau par foyer/adresse s'applique.

4. Inscription et participation

La participation à l'Action est entièrement gratuite. En participant, le participant déclare accepter les présentes conditions de l'action et confirme que toutes les données fournies sont correctes, exactes et sincères.

Pour participer, le consommateur doit s'inscrire en ligne au plus tard le 31/01/2027 via le formulaire d'inscription sur le site internet :

<https://www.siemens-home.bsh-group.com/be/fr/actions>

Lors de l'inscription en ligne, les documents et données suivants doivent obligatoirement être téléchargés ou saisis :

- Une photo ou un scan net du bon de commande ou du devis entièrement signé et daté. La date d'achat (comprise dans la Période de l'action), les coordonnées du cuisiniste et les références des quatre (4) appareils encastrables Siemens achetés (dont la table de cuisson aspirante ou le four/tiroir à vapeur iQ700) doivent y être clairement lisibles.

Dispositions générales relatives à la participation :

- Les demandes incomplètes, illisibles, incorrectes ou tardives (après le 31/01/2027) ne seront pas prises en considération.
- Si des documents ou des données sont manquants, BSH ou son partenaire logistique en informera le participant. Le participant disposera alors de trente (30) jours pour compléter les informations manquantes. Si cela n'est pas fait à temps, la participation sera définitivement annulée sans droit à aucune compensation.
- L'Action est limitée à une (1) seule participation par foyer/famille et n'est pas cumulable avec d'autres actions de Siemens en cours. Cela sera contrôlé sur la base de : maximum 1 x par adresse e-mail, 1 x par numéro de GSM et 1 x par adresse de domicile.
- La participation est ouverte à toute personne physique âgée de 18 ans ou plus et résidant en Belgique.
- L'Action est exclusivement destinée aux consommateurs finaux. Les achats effectués par des entreprises, des organisations professionnelles, des promoteurs immobiliers ou via des achats de personnel par des employés de BSH Home Appliances SA sont exclus de la participation.
- BSH n'est pas responsable de la disponibilité ou d'éventuels problèmes de livraison des appareils encastrables chez les cuisinistes. Les retards dans la livraison de la cuisine ne donnent aucun droit à une participation en dehors de la période d'inscription fixée, sauf accord écrit contraire avec BSH.

5. Livraison et contrôle

Après inscription réussie et validation des documents par BSH ou son partenaire, la machine à espresso entièrement automatique Siemens TF303E07 sera envoyée gratuitement à l'adresse de livraison belge indiquée par le participant. La livraison a généralement lieu dans un délai de 8 à 10 semaines après la validation de l'inscription.

Tentatives de livraison et exclusion de responsabilité : La livraison du cadeau sera présentée au maximum deux (2) fois à l'adresse de livraison indiquée par le participant. Si la livraison ne peut être effectuée avec succès après deux (2) tentatives (par exemple en raison de l'absence du destinataire, du refus du colis ou de l'indication d'une adresse incorrecte ou incomplète), le droit au cadeau est définitivement annulé. Dans ce cas, BSH décline toute responsabilité quant à la non-livraison du cadeau. Le participant ne pourra ultérieurement faire valoir aucune réclamation ou prétention concernant l'appareil, ni prétendre à une quelconque forme de compensation (financière) de remplacement ou d'indemnisation.

BSH se réserve le droit de contrôler minutieusement les données et documents soumis afin d'éviter tout abus ou fraude. En cas de suspicion de fraude ou d'abus, BSH a le droit de :

- Demander une preuve d'achat supplémentaire ou une preuve de livraison définitive de la cuisine. Si le participant ne répond pas dans les 14 jours, il sera exclu de l'Action.
- Exclure et bloquer le participant ainsi que ses données personnelles pour cette action et pour les actions futures de BSH.
- Entreprendre des démarches juridiques et récupérer les cadeaux obtenus indûment ou leur valeur, y compris les frais de recherche engagés, auprès du participant.

6. Autres dispositions

- BSH se réserve le droit de modifier, prolonger, raccourcir, suspendre ou annuler l'Action à tout moment, sans préavis et sans justification, sans que cela n'ouvre un quelconque droit à des dommages et intérêts ou à une compensation pour les participants.
- BSH, ses auxiliaires désignés et les tiers ne peuvent être tenus responsables de tout dommage, direct ou indirect, découlant de ou lié à cette Action ou à l'utilisation du cadeau livré.
- Sous réserve d'erreurs d'impression, de composition et d'orthographe.
- Protection de la vie privée et des données : Les données personnelles reçues par BSH dans le cadre de cette Action sont traitées de manière confidentielle et conformément à la législation en vigueur sur la protection de la vie privée (RGPD). BSH partage ces données exclusivement avec son partenaire Hashting, établi au sein de l'Union européenne, pour la gestion et le traitement logistique de cette action promotionnelle. Pour plus d'informations sur la politique de confidentialité de BSH, les participants peuvent se rendre sur : <https://www.siemens-home.bsh-group.com/be/fr/legal/protection-des-donnees>. Pour toute question concernant la protection des données, vous pouvez nous contacter via : Data-Protection-BE@bshg.com.
- Cette Action et ses conditions sont soumises au droit belge. Tout litige en découlant sera soumis aux tribunaux de l'arrondissement de Bruxelles ou du domicile du demandeur, conformément à l'article 624 du Code judiciaire belge.
- Pour toute question ou remarque concernant votre inscription, vous pouvez contacter notre partenaire Hashting par e-mail jusqu'au 12/02/2027 au plus tard à l'adresse : siemens.be@hashting.support